énergies

DU 17 JANVIER AU 1er FÉVRIER 2001

BIMENSUEL N° 148 - 2F - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DU GARDONNAIS

93 mesures pour l'environnement

Des livres en fête pour les petits, p 14

Un aménagement plus sûr pour les piétons, p 4

Le père Noël n'a pas chômé, p 11

300 collégiens à Font du Roy, p 3

agenda

VENDREDI 19 JANVIER
Claude Piéplu

Il est de ceux dont la voix fait partie du patrimoine national. Doublure sonore des légendaires Shadocks (et dernièrement du commandant Poulard dans le film *Chicken Run*), il interprète cette fois-ci *Petites fêlures*, des textes de l'auteur bordelais Claude Bourgeyx. Un jeu tout en sobriété, puisque le comédien est assis à une table, un livre ouvert devant lui et un verre d'eau : pas de mise en scène, tout est fait pour mettre le texte en valeur. Une heure et demie de bonheur à savourer au 3 Casino à 20h30.

MARDI 23 JANVIER
Ile Eniger

Cette romancière poète évoque Gardanne dans "Les terres rouges". Elle présentera à 18h à l'auditorium de la Médiathèque son dernier ouvrage, "la parole gelée" (éditions Cosmophonies).

MERCREDI 24 JANVIER
Le jardin de Léon

Les petits de 2 à 7 ans se régaleront de ce spectacle sur mesure proposé par la compagnie de l'Iroquois, à 10h30 et à 14h30 à l'auditorium de la Médiathèque. Entrée libre.

DU 26 JANVIER AU 4 FÉVRIER
Handball sur grand écran

Les principales rencontres du championnat du monde de handball seront retransmises sur écran géant à la Maison du Peuple, jusqu'à la finale du 4 février. L'entrée sera gratuite.

JUSQU'AU 28 JANVIER
Les corps perdus de Le Rouzic

C'est un artiste qui connaît Gardanne, où il avait exposé il y a trois ans lors du salon du livre antifasciste. Il revient à l'Espace Bontemps pour exposer ses œuvres depuis 1980. Vernissage le 23 janvier à 18h.

JUSQU'AU 3 FÉVRIER
Qui se cache derrière W?

Christophe Viart, Christophe Martin, Adalberto Mecarelli et Réda Dadoun présentent à la Médiathèque leurs travaux plastiques par la peinture, la vidéo ou la photo.

Noëlle Bourrelly intègre la majorité municipale

GARDANNE, LE 21 DÉCEMBRE. En 27ème position sur la liste de Roger Meï en 1995, Noëlle Bourrelly (chef de service à la société de secours minière) remplace donc Geneviève Gouhier-Huet, décédée en novembre dernier, comme conseillère municipale. Elle garde une de ses délégations, celle concernant la mise en place du prochain forum de l'énergie qui aura lieu du 5 au 7 avril sur le thème : *Quels enjeux pour l'entreprise de demain ? Innovations technologiques, innovation formation et mutation sociales.* Yveline Primo (première adjointe) s'occupe désormais des relations avec les commerçants tandis que Jean-Paul Peltier (délégué aux finances et aux transports) prend en charge les projets de plateforme d'initiative locale et de pépinière d'entreprises.

Les chômeurs reçus en mairie

GARDANNE, LE 22 DÉCEMBRE. Une délégation de chômeurs a été reçue par le député-maire et Michél Ré, conseiller général, à qui ils ont soumis leurs revendications sur la prime de Noël de 3000 F en faveur des chômeurs et des précaires, et surtout leur opposition catégorique au PARE (plan d'aide au retour à l'emploi) proposé par le MEDEF et applicable au 1er janvier. Le principe est très simple : à la troisième proposition d'emploi refusée, le chômeur se verra radié des ASSEDIC. Le Conseil général a pour sa part voté des mesures d'urgence pour les allocataires du RMI : 750 F par personne et 1 000 F par enfant, la gratuité des transports sur le réseau Interbus à partir de janvier et un crédit mobilité de 1 000 F par jeune en recherche d'emploi.

Preljocaj à la rencontre des lycéens

GYMNASE LÉO-LAGRANGE, LE 7 DÉCEMBRE. Avant de se produire à la tête de son Ballet à Gardanne le 6 avril 2001 avec son spectacle *Trois pièces courtes du répertoire,* Angelin Preljocaj et ses danseurs sont venus entre 13h et 14h présenter une compilation de plusieurs petits spectacles. Les 400 élèves du lycée Fourcade et du collège Péri qui remplissaient les gradins et le parquet du gymnase ont apprécié cette prestation. Les questions sur la vie du ballet et la danse n'ont pas manqué. *«Les jeunes ont une réaction directe et sincère. La sanction de ce public est immédiate. On peut voir ainsi si on est en prise directe avec le monde»* soulignait Angelin Preljocaj satisfait avec son équipe de ces échanges avec les adolescents.

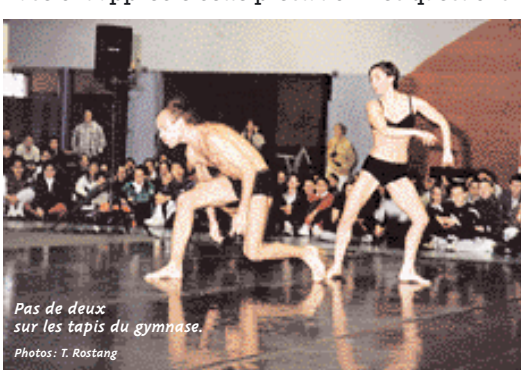

Pas de deux sur les tapis du gymnase.
Photos : T. Rostang

Gardanne en peintures

SALLE BONTEMPS, LE 12 DÉCEMBRE. Ils sont quatre et ont en commun l'amour de Gardanne et de ses paysages. Élèves depuis plusieurs années de Martine Viala

Quatre peintres qui aiment leur ville.
Photos : T. Rostang

à l'Atelier d'arts plastiques, Gilberte Vidal, Claude Curet, Carmen Raynaud et Francine Micik ont exposé leurs œuvres du 7 au 17 décembre. Leur peinture à l'huile est fidèle à un style traditionnel. Le vieux moulin, la rue Kruger, la rue Viala, la Place Gambetta, la Centrale ou le Payannet sont autant de lieux que l'on retrouve à travers des toiles qui rappellent le présent et le passé.

Présentation des vœux à la population

MAISON DU PEUPLE, LE 5 JANVIER. Le Député-Maire a présenté entouré des élus ses voeux ainsi que ceux du Conseil Municipal aux Gardannais à l'occasion d'une réception qui s'est conclue par un apéritif auquel ont participé les nombreux présents.

Courir avec un champion du monde

FONT DU ROY, LE 22 DÉCEMBRE. Ce n'est pas si souvent qu'un champion du monde vient à Gardanne. Éric Quintin, l'ailier de l'équipe de France de handball (les célèbres Barjots du titre mondial en 1995) était sur l'herbe du parc de Font du Roy pour parrainer le cross du collège Péri avec ELA, l'association européenne contre les leucodystrophies (des maladies génétiques qui détruisent le système nerveux central). 500 élèves ont participé à l'épreuve qui consistait à deux tours du parc Font du Roy, une distance de 2 500 mètres environ.

Un cross pour lutter contre la maladie.

Les palmes de bonne conduite pour dix Gardannais

HÔTEL DE VILLE, LE 8 DÉCEMBRE. Ils sont dix et ont en commun le fait d'avoir 42 ans de conduite et de n'être responsables d'aucun accident corporel. A l'initiative de la Prévention routière, Paul Nocetti, Robert Goubin, Victor Belasco, Maurice Gitton, Robert Borello, Gérard Pitzianti, Marius Facchini, André Emonide, Alain Benvenuti et Jacques Boesch ont reçu des mains de Jean-Claude Thomas, Directeur départemental et du Député-Maire leur diplôme. Conducteurs exemplaires, ils ont parcouru 1 200 000 km, soit 30 fois le tour de la terre. Devant l'inconscience de certains automobilistes qui mettent en danger la vie d'autrui, ces dix Gardannais sont un exemple à suivre.

9 680 F pour le Téléthon

GARDANNE, LE 9 DÉCEMBRE. C'est le total des sommes récoltées par les associations gardannaises à l'initiative de l'Office de Tourisme et des particuliers dans la lutte contre la myopathie et les maladies génétiques. *Étincelle 2000, la GV, Poneys Speed, l'OGG, ADOT 13, l'Atelier Pât'à pot, Parlaren Gardano, l'ASG* et *Les Fanettes* ont proposé des promenades à poneys, des démonstrations de gym, de la poterie ou des gâteaux aux Gardannais qui voulaient effectuer un geste en faveur du Téléthon 2000.

Un carrefour mis en sécurité

Vous l'avez sûrement remarqué depuis quelques semaines. Les panneaux indiquant les chantiers sont nombreux dans Gardanne. A l'angle de l'avenue des anciens-combattants et de la rue Borély, il a été construit un îlot séparateur de voies. Cet îlot provoque un effet chicane et donc un ralentissement des véhicules. Pour Jean Rimauro, technicien de la voirie, *« ces travaux ont deux objectifs : améliorer la sécurité des véhicules et des piétons. Nous en avons aussi profité pour refaire le revêtement de la chaussée qui était détérioré. »*
Autre lieu de travaux, le parking du cimetière. *« Nous manquions de places de stationnement. Nous avons décidé de créer un parking supplémentaire sur un terrain acheté par la ville en 1999. Ca fait vingt places de stationnement supplémentaires délimitées par une bordure et un trottoir. Vingt chênes ont été plantés. Ils s'intègrent parfaitement dans un espaces boisé. 150 places de stationnement sont maintenant disponibles autour du cimetière. »*

Un carrefour sécurisé entre les Aires et la rue Borély.

Le CLES fait sa boucle gardannaise

Pour sa 22ème édition, la Boucle gardannaise organisée par le CLES et la FSGT 13 vous propose un circuit de 11,1 kilomètre dans les collines autour de Fontvenelle le 21 janvier avec un départ à 10h. Il est possible de s'inscrire au siège du CLES à la ferme de Collevieille, jusqu'au 19 janvier de 17h à 20h (tel 04 42 51 48 08). Cette belle course s'adresse aux spécialistes mais aussi aux joggers qui ont un petit entraînement.

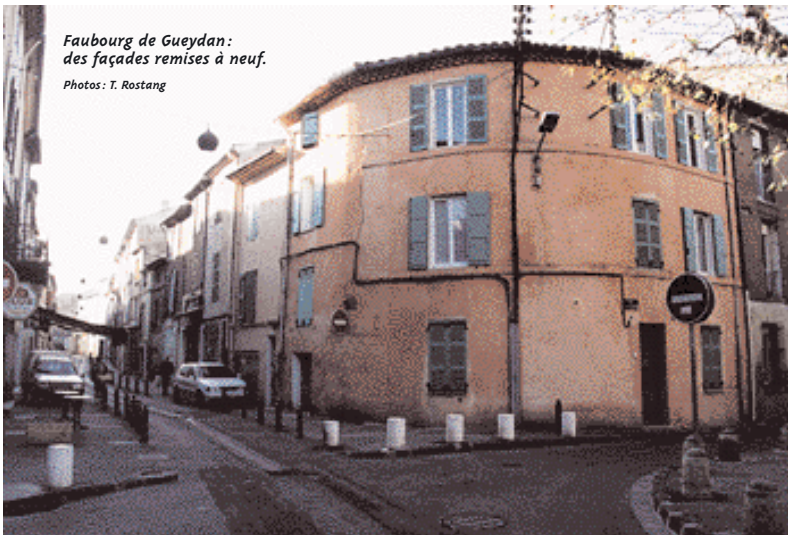
Faubourg de Gueydan : des façades remises à neuf.
Photos : T. Rostang

Les richesses du patrimoine gardannais

Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat conduite sur le centre-ville (OPAH), l'École d'Avignon qui est une structure associative régionale spécialisée dans le domaine de la conservation et de la réhabilitation du patrimoine a établi un diagnostic sur les caractéristiques architecturales et patrimoniales des façades de la vieille-ville et du centre. Une réunion publique s'est tenue en mairie le 19 décembre au cours de laquelle M. Canonge, Directeur-adjoint de l'École d'Avignon, a présenté les conclusions de cette étude en présence de Jeannot Menfi, adjoint délégué à la vieille-ville et de Noëlle Bourrelly, élue chargée du développement économique.
A Gardanne, on distingue deux types d'architectures. Une influence rurale provençale et une influence urbaine de la fin du 19ème siècle. On retrouve sur les façades les grandes périodes décoratives et les cultures d'époque. Sur le Cours Forbin comme au Faubourg Gueydan et à la rue de François on remarque des ordonnancements parfaits. Les devantures commerciales participent comme celles du Boulevard Carnot à la composition des façades. Entamée en 1989, la réhabilitation de la vieille-ville et du centre ancien touche à sa fin. Il est possible pour les Gardannais propriétaires de leur logement et qui souhaitent réaliser des travaux de bénéficier de subventions accordées par la mairie. L'équipe du Bureau d'information Vieille-Ville se tient à votre disposition au 30 Faubourg de Gueydan pour une étude personnalisée de votre projet. Pour tous renseignements : 04 42 65 77 20.

A vos marques, prêts, partez !
Photo : E. Petit

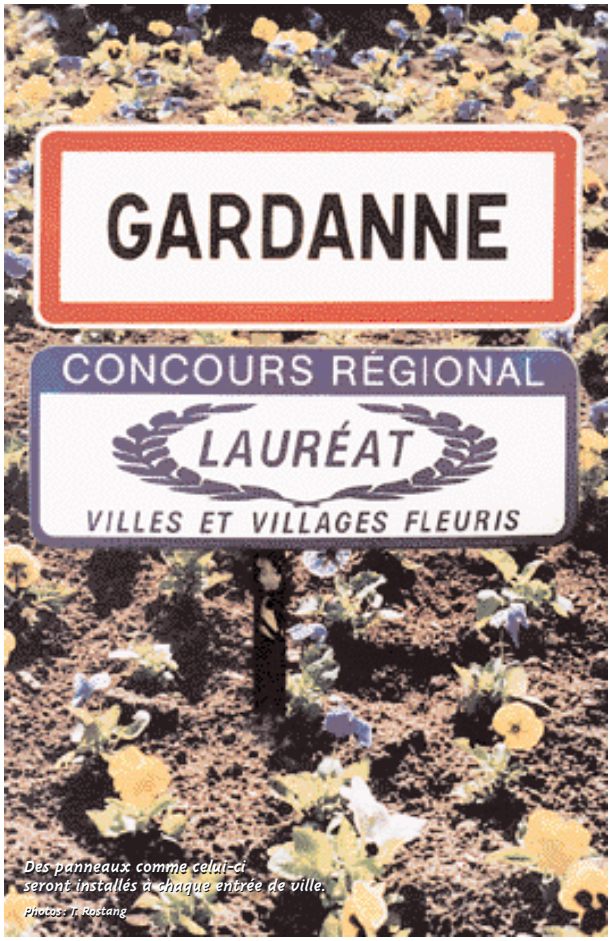

Des panneaux comme celui-ci seront installés à chaque entrée de ville.
Photos : T. Rostang

Le jury du concours régional a rendu son verdict et récompensé notre ville.

Gardanne ville fleurie

Les responsables municipaux de l'Environnement et des Espaces verts avaient de quoi être satisfaits mercredi 20 décembre. Ils venaient en effet de monter sur le podium lors de la remise des prix du concours régional des villes et villages fleuris décernés au Conseil régional à Marseille.
Organisé par le Comité régional de tourisme, ce concours a conduit l'année dernière le jury composé de représentants institutionnels et professionnels dans 66 communes candidates dont Gardanne. En étant nominée, la commune voit ses efforts en matière de fleurissement et de protection de l'environnement récompensés. La ville, lauréate régionale, est sélectionnée automatiquement pendant une période de deux ans pour participer au concours régional dans le but d'obtenir le panneau une fleur. Des panneaux *ville fleurie* vont être placés aux entrées de la ville. *« C'est la récompense de quatre années de travail, »* précise Cyrille Girard du service environnement. *« Nous devons encore faire des efforts sur la qualité du fleurissement et le désherbage. »* Ce trophée couronne aussi le travail des personnels chargés de ces missions. Dans son allocution le président du jury Jacques Masquelier insistait sur l'originalité du prix accordé à une ville à vocation industrielle. Quant au Président Michel Vauzelle, il rendait également hommage aux efforts fournis par Gardanne pour rentrer dans le club des villes fleuries.

G.D

La saison des plantations

Arbres, fleurs, buissons... le service des espaces verts a utilisé ses bêches et ses serpes en plusieurs endroits de la ville entre mi-novembre et courant décembre.
A l'avenue Pierre-Brossolette, ce sont des micocouliers qui ont été plantés, sur le parking du stade de Fontvenelle, des marronniers rouges stériles. L'avenue Decoppet sera bordée de tilleuls argentés. Rue de la Reine-Jeanne, place aux Ormes-Resista. A la rue Charles-Pauriol, des tulipiers de Virginie et des érables sycomores pseudo-platanus vont fleurir. Au Mémorial de la mine à Biver, voici les mélias. Au rond-point du Pesquier, les collégiens pourront apprécier un champ de lavande, un olivier, trois amandiers et du géranium sanguineum. Sur le talus, 130 arbustes variés, des haies de buissons ardents et des glycines ont été plantés. Enfin, sur le boulevard Paul-Cézanne, 22 tilleuls verront bientôt le jour.

Avenue Décoppet, les tilleuls ont été plantés.

- ***L'ANTENNE MOBILE*** de la Chambre de commerce et d'industrie sera à Gardanne, face à la mairie, jeudi 18 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Mercredi 24 janvier, elle sera à Biver sur le parking devant l'église de 14h à 16h30. Renseignements au 04 91 13 85 78.

- ***L'ENTRAIDE DE BIVER*** organise une sortie à la journée jeudi 25 janvier. Le restaurant club *Nostre Oustau* propose le gâteau des rois le 24 janvier.

- ***L'OFFICE DE TOURISME*** propose le mercredi 17 janvier à la Médiathèque de 14h à 18h un point-info sur les stations de ski. Mardi 23 janvier de 14h à 16h30, visite de la Centrale Thermique. Inscriptions à l'Office de Tourisme. La visite est annulée si le groupe n'est pas constitué de douze personnes minimum.
Pour tous renseignements : 04 42 51 02 73.

Synthèse de la séance du dernier Conseil municipal: présentation de la délibération, commentaires et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du jeudi 21 décembre 2000

Lors de cette séance, plusieurs dossiers importants ont été évoqués. Les taux d'impositions pour l'année 2001 ont été adoptés et ne subissent pas de hausse. Le budget primitif principal a été voté. Les subventions aux associations ont été reconduites. La ville va acquérir et aménager le centre de formation *Perform* à Biver. Les tarifs du service de l'eau vont être réactualisés. Une motion sur le rôle du consommateur citoyen a été adoptée. Un Contrat éducatif local va être signé. Le Plan d'aménagement de la ZAC Jean-de-Bouc a été approuvé.

N° 01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 9 novembre 2000.
Pour: 21; Contre: 2

N° 02 - Avis du Conseil municipal sur la délibération du Syndicat Intercommunal du Bassin minier de Provence fixant les modalités financières du retrait de la commune de Fuveau, la modification des statuts et du Périmètre de Transports Urbains (PTU).
Unanimité

N° 03 - Vote des Taux d'Imposition pour l'année 2001.
Il est proposé de reconduire à l'identique les taux d'imposition votés en 2000 à savoir : taxe d'habitation : 20,38 %, taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,55 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,75 %, taxe professionnelle : 27,48 %.
Pour: 21; Contre: 1

N° 04 - Régime Indemnitaire -Détermination du montant de l'enveloppe globale.
Unanimité

N° 05 - Vote du Budget Primitif Principal - Exercice 2001 -
Pour: 21; Contre: 1

N° 06 - Point sur les marchés et appels d'offres - Année 2000.
Pas de vote

N° 07 - Vote des subventions aux Associations.
Unanimité

N° 08 - Décision modificative n°4 - Budget Principal - Exercice 2000.
Unanimité

N° 09 - Décision modificative N°2 - Budget annexe du Service des Transports - Exercice 2000 - Section de Fonctionnement.
Unanimité

N° 10 - Rapport d'Activités Interbus - Exercice 1999 .
M. Peltier : « on constate une hausse de la fréquentation sur le réseau Interbus depuis 1998. »

N° 11 - Vote du Budget Primitif Annexe du Service des Transports.
Pour: 21; Contre: 1

N° 12 - Afin de procéder à l'acquisition et l'aménagement du centre de formation *Perform* à Biver, il est proposé au Conseil municipal de solliciter les subventions les plus larges possibles.
Unanimité

N° 13 - Montant des participations aux frais de premier établissement et extension des réseaux d'eau potable et eaux usées.
Pour: 21; Contre: 1

N° 14 & 15 - Réactualisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement du montant approché de l'inflation soit 1,5 %.
Pour: 21; Contre: 1

N° 16 - Vote du Budget Primitif - Exercice 2001 - Service de l'Eau.
Pour: 21; Contre: 1

N° 17 - Vote du Budget Primitif - Exercice 2001 - Service de l'Assainissement.
Pour: 21; Contre 1

N° 18 - Remboursement sur facture 1er semestre 2000 - Service de l'Eau - Société SCI-RBM.
Unanimité

N° 19 - Mise aux normes de sécurité électrique de l'installation de pompage des Giraudets et la mise en place de démarreurs ralentisseurs.
Unanimité

N° 20 - Signature d'une convention de travaux avec Monsieur le Président du Conseil général.
Unanimité

N° 21 - Point sur les marchés et appels d'offres - Année 2000 - Service de l'Eau et de l'Assainissement.
Unanimité

N° 22 - OPAH - Signature de l'avenant n°1 à la convention tripartite Ville/État/Anah et modification du règlement d'attribution des subventions municipales aux propriétaires.
Unanimité

N° 23 - Sollicitation des subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général dans le cadre de l'OPAH.
Unanimité

N° 24 - Signature de l'avenant n°1 à la convention de financement passée entre la Ville et l'association *Gardanne Action Cinéma.*
Unanimité

N° 25 - Motion sur le rôle de consommateur citoyen -
La commune envisage de s'adresser à ses fournisseurs en leur demandant des garanties sur l'origine et les conditions de fabrication des produits qu'ils vendent.
Unanimité

N° 26 - Signature d'un Contrat Éducatif Local.
Unanimité

Taux d'imposition : ***pourcentage appliqué à la base imposable pour déterminer le montant de l'impôt dû par chaque contribuable.***

N° 27 - Sollicitation de la subvention la plus large possible pour la labélisation de l'Atelier Multimédia du Service Jeunesse.

Unanimité

N° 28 - Secteur Jeunesse : fixation de la grille des tarifs des droits d'inscription aux diverses activités.

Unanimité

N° 29 - Secteur scolaire : fixation des tarifs de participation des familles aux frais de séjours de classes de découverte.
Il est proposé de demander une participation aux familles de 30 % des frais de séjour.

Unanimité

N° 30 - Maintien des tarifs des salles, des bâtiments communaux et du Parc de Valabre pour participation aux frais.

Unanimité.

N° 31 - Revalorisation du prix de location de la salle louée par le Service national des Examens du Permis de Conduire.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 32 - Maintien des tarifs de location du COSEC pour l'année 2001.

Unanimité

N° 33 - Revalorisation des tarifs des droits d'inscription aux centres de loisirs et Garderies Péri-Scolaires pour l'année 2001.
Les tarifs seront pour le CLSH de 27,50 F par mercredi et 138 F par semaine pour les périodes de vacances. Pour les garderies péri-scolaires : 9,20F de 16h30 à 18h15.

P : 21 ; Contre : 1

Dépenses de fonctionnement : ***argent utilisé dans les différents domaines par les services municipaux pour les dépenses courantes (à opposer à dépenses d'investissement).***

N° 34 - Acquisition d'une parcelle de terrain à Biver de 3 089 m² en vue de l'aménagement des espaces verts du Vallat de Cauvet.

Unanimité

N° 35 - Acquisition d'une parcelle de terrain à Biver de 1 040 m² en vue de l'aménagement des espaces verts du Vallat de Cauvet.

Unanimité

N° 36 - Acquisition d'une parcelle de terrain bâti d'un cabanon d'une superficie de 785 m².

Unanimité

N° 37 - Acquisition dans le cadre des travaux de prolongation du trottoir avenue Pierre-Brossolette de 20 m² environ de terrain.

Unanimité

N° 38 - Vente d'une emprise de terrain communal à M. Renaud d'environ 800 m² au lieu-dit La Plaine Nord.

Unanimité

N° 39 - Vente à Mme Veuve Magdeleine Giordano d'une emprise de terrain communal d'environ 3 000 m² au lieu-dit La Plaine-Nord.

Unanimité

N° 40 - Signature d'un acte de cession et de constitution de servitude avec la SCI «Le Clos des Chênes» nécessaire à l'élargissement de l'avenue Sainte-Victoire.

Unanimité

N° 41 - Signature de l'acte de cession par les HBCM portant sur les voies et espaces verts de la Cité Casablanca à Biver d'une superficie d'environ 7 600 m² pour un franc symbolique.

Unanimité

N° 42 - Déclassement partiel du chemin rural n° 19 dit "chemin du Moulin du Fort".

Unanimité

N° 43 - Modification du bail emphytéotique au profit du Lycée Agricole et autorisation d'une cession temporaire du bail emphytéotique au profit de la société CIRMAD.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 44 - Modification de la délibération du 10 février 2000 complétant celle du 23 juin 1999 concernant le projet de déviation du Chemin rural de Saint-André.

Unanimité

N° 45 - Modification de la délibération du 6 Avril 2000 complétant celle du 23 juin 1999 concernant l'élargissement du Chemin du Claou.

Unanimité

N° 46 - Revalorisation de la location des garages de la Cité Administrative de 250 F à 255 F par mois.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 47 - Revalorisation de 2 % des tarifs des droits de place et des droits de stationnement des taxis et maintient des tarifs appliqués en 2000 pour les cirques.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 48 - Revalorisation de 2 % des tarifs des opérations funéraires relevant du Budget Principal - Année 2001.

Pour : 21 ;
Contre : 1

Déclassement partiel : ***décision administrative par laquelle un bien ou un objet quitte la catégorie juridique soumise à un régime particulier pour retomber dans le droit commun.***

N° 49 & 50 - Déclaration sans suite de l'appel d'offres concernant la création d'un bassin de rétention et la construction de la maternelle Nord et relance d'une nouvelle procédure.

Unanimité

N° 51 - Signature de l'avenant n°1 au marché pour le réaménagement extérieur du bâtiment Bontemps.

Unanimité

N° 52 - Nouvelle appellation du "Chemin des Balayures" en "Chemin de Provence."

Unanimité

N° 53 - Sollicitation des subventions les plus larges possibles pour le financement du 8ème Forum des Énergies.

Unanimité

N° 54 - Approbation du Plan d'Aménagement de Zone et du dossier de réalisation de la ZAC Jean-de-Bouc.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 55 - Signature de l'avenant N°1 à la concession d'aménagement avec la Semag pour la ZAC Jean-de-Bouc.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 56 - Revalorisation des tarifs des opérations funéraires de 2 %.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 57 - Vote du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

Pour : 21 ; Contre : 1

N° 58 À N° 61 - Délibérations concernant le personnel communal.

Unanimité

En février et mars 1999, le recensement effectué par l'INSEE a fourni des données précises sur l'évolution Notre ville qui maîtrise le rythme de son extension dispose d'un parc de logements récents et bien équip d'une population assez jeune qui a augmenté de 1480 personnes en dix ans dont une bonne partie trava

Gardanne en quelques chiffres

Ils ont frappé à toutes les portes et sonné au bas des immeubles. Les agents recenseurs mandatés par l'Institut national de la statistique et des études économiques ont passé pendant plus d'un mois la ville au crible, collectant tous les questionnaires déposés chez les Gardannais et récoltant ainsi des renseignements précieux. Deux ans après cette grosse opération de comptage national, on dispose de plusieurs données chiffrées révélatrices de l'évolution de Gardanne depuis neuf ans.

46 % POSSÈDENT LEUR LOGEMENT

Au 8 mars 1999, la ville comptait 19 344 habitants (9 394 hommes et 9 950 femmes), soit une densité de 716 habitants au km². La population est en hausse par rapport au recensement de 1990. En neuf ans, la commune a gagné 1 480 habitants. Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. Entre les deux derniers recensements, on a enregistré 2 239 naissances et 1 310 décès dans la commune ; le solde naturel s'élève donc à 929 personnes (le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période).

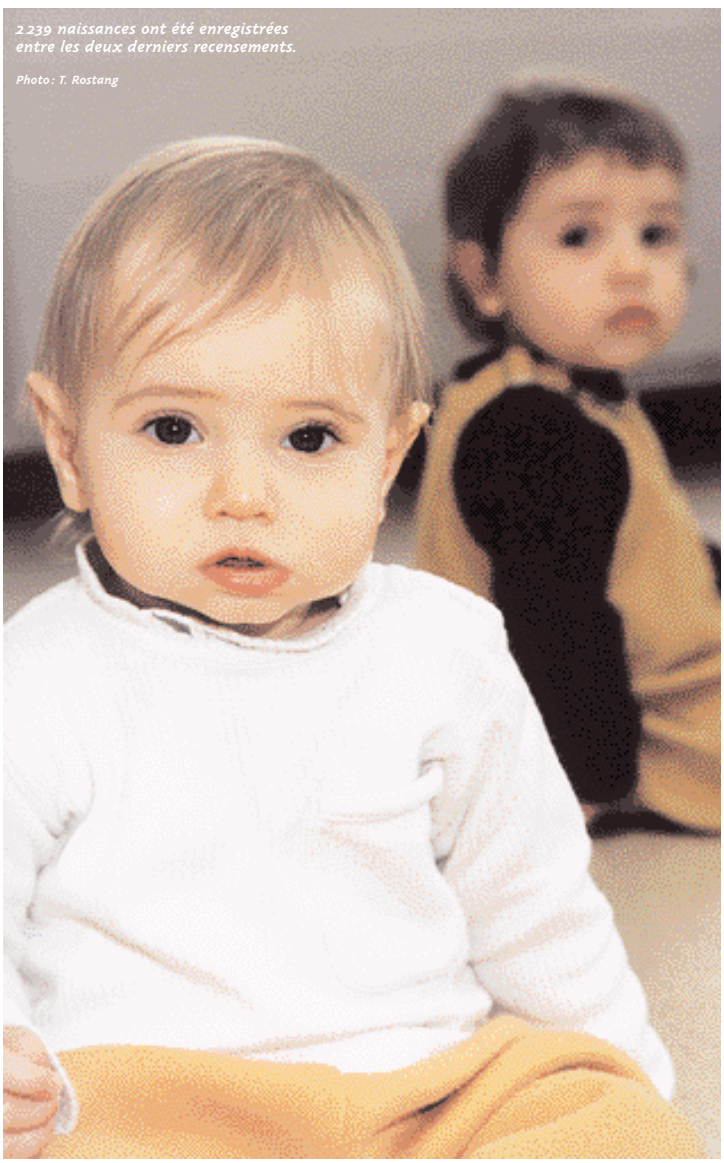

2 239 naissances ont été enregistrées entre les deux derniers recensements.

Photo : T. Rostang

5 224 habitants de plus depuis 1975

Par ailleurs, le solde des entrées sur les sorties de population est de 551 personnes (le solde des entrées/sorties est la différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel). En vingt-quatre ans, depuis le recensement de 1975, Gardanne a gagné 5 224 habitants.

Parmi les 19 344 habitants de la commune, 8 495 personnes sont actives, soit 4 598 hommes et 3 897 femmes. La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un et les jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. A l'époque du recensement, 1 574 des actifs recherchaient un emploi et 6 899 travaillaient. On distingue par ailleurs les salariés et les personnes non salariées qui travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Parmi les personnes qui ont un emploi, 562 sont à leur compte ou aident leur conjoint ; les 6 337 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exercent leur profession à Gardanne (2 743), 4 156 personnes vont travailler en dehors.

n de Gardanne depuis 1990.
pés,
aille à l'extérieur.

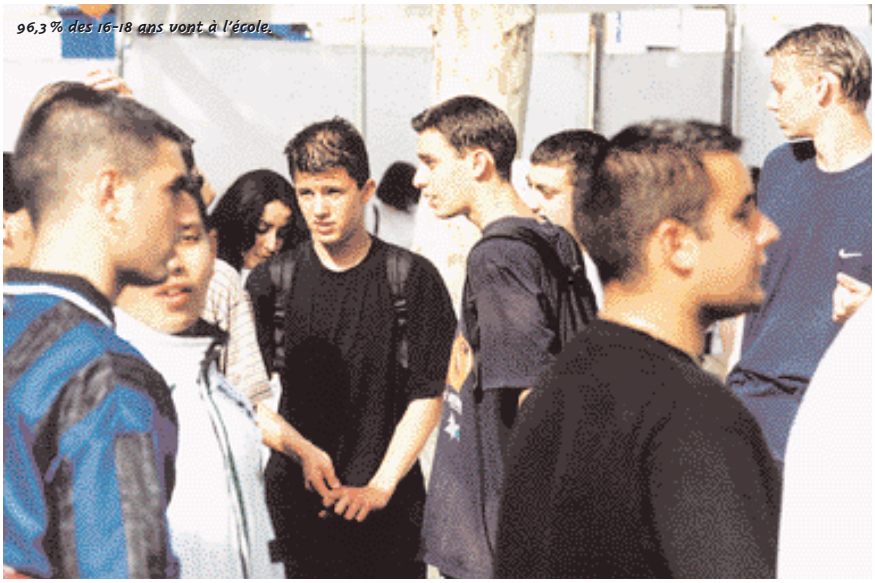
96,3 % des 16-18 ans vont à l'école.

La ville compte peu de personnes âgées. Les 1 142 habitants qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 5,9 % de la population alors que cette proportion est de 7,8 % dans le département. Les 5 106 jeunes de moins de 20 ans représentent 26,4 % de la population, la proportion est de 24 % dans le département.
Gardanne appartient à l'arrondissement dont Aix-en-Provence est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 381 986 habitants, soit une densité de 249 habitants au km². La population de la commune en représente donc 5,1 %.

Peu de personnes âgées

La commune compte 7 744 logements : 7 269 résidences principales et 87 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement). 388 logements sont déclarés vacants. La majorité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (58,7 %). On distingue 4 648 logements individuels et 3 096 logements dans un immeuble collectif. Le parc de logements est plutôt récent : 6 002 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 77,5 %. 1 527 résidences ont été construites avant 1949, 2 360 entre 1949 et 1974, 2 383 entre 1975 et 1989 et 999 depuis 1990. Sur les 7 269 logements, 143 ont une pièce, 624 ont deux pièces, 2 108 trois pièces, 4 394 quatre pièces et plus. Moins de la moitié des Gardannais (46 %) sont propriétaires de leur logement.

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements. La plupart des résidences ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique. 4 827 résidences ont un garage ou un box pour stationner.
L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 1 088 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 85 %. Sur les 6 899 actifs ayant un emploi, 143 n'ont pas de moyen de transport, 437 marchent à pieds, 5 972 ont un seul mode de transport (deux roues, voiture particulière, transport en commun) et 347 ont plusieurs modes de transport.
Le taux de scolarisation de la population âgée de 3 à 6 ans est de 80,5 %, celle de 16-18 ans 96,3 %, celle de 19-24 ans 51,4 % et celle de 25 ans et plus 1,7 %.
25 % de la population n'est titulaire d'aucun diplôme, 14,9 % a le Certificat d'Études Primaires, 7 % le BEPC, 29,9 % le CAP ou le BEP, 10,8 % le BAC ou le Brevet professionnel, 7,2 % un diplôme de niveau BAC + 2 et 5,2 % d'un diplôme de niveau supérieur.

G.D.

5,9 % de la population a 75 ans ou plus.
Photos : E. Petit

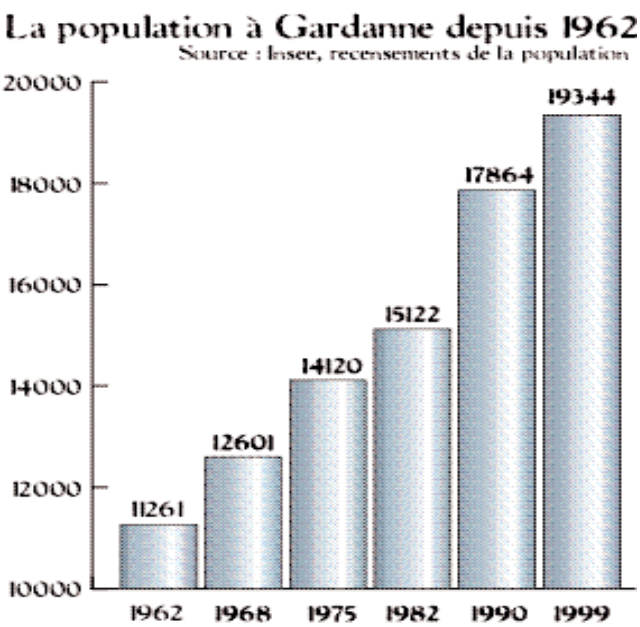

Invités à la Médiathèque par le service jeunesse pour un débat public, les représentants d'Aides, d'Act-up et d'Attac ont dénoncé les stratégies des firmes pharmaceutiques dans les pays du Sud.

Le sida, une épidémie qui rapporte

A ceux qui croient encore que la concurrence et le marché libre permettent de produire des biens à bas prix pour tous, la lutte contre le sida inflige le plus cinglant des démentis, comme l'a montré le débat du 6 décembre à la Médiathèque. Résumons la situation : il y aurait dans le monde 35 millions de personnes séropositives, dont 25 millions en Afrique. Si les pays occidentaux ont accès depuis quatre ans à des traitements qui améliorent l'état de santé des malades, les pays du Sud en sont largement démunis. Ces médicaments, produits par des laboratoires pharmaceutiques du Nord, coûtent en effet très cher (5 000 F par mois en moyenne) aux malades et aux systèmes de santé publique qui les prennent en charge. *« Or, on peut faire la même chose pour dix fois moins cher, explique Marie de Cénival, militante à Act-up. Des pays du Sud, comme l'Inde, la Thaïlande ou le Brésil, réalisent des copies de ces médicaments, vendues à prix coûtant, qui permettent au maximum de malades d'y avoir accès. »* Mais depuis 1995 et la mise en place de l'Organisation mondiale du Commerce, les laboratoires protègent leurs produits avec des brevets mondiaux, et peuvent donc interdire la diffusion d'une copie. *« Contrairement aux États, l'industrie pharmaceutique n'a aucun intérêt à ce que la maladie disparaisse : les traitements sont chers et s'étalent sur de longues années »* affirme Bruno Spire, d'AIDES Provence. Une logique des plus cyniques que résume Fabrice Métayer, de la commission santé d'Attac Marseille : *« c'est la démonstration de ce qui se passe quand toute l'activité humaine est considérée comme une marchandise, y compris le vivant. »* Le débat, suivi par une soixantaine de personnes, porte aussi sur les modifications des comportements par rapport à l'épidémie : *« n'oublions pas que le virus est toujours incurable, rappelle Jean-Michel Riou, médecin au centre de soins palliatifs* La Maison. *La trithérapie a permis aux malades d'aller mieux, mais ce sont des traitements lourds, avec des effets secondaires importants. Ce n'est pas le moment de relâcher la vigilance. »* Il est beaucoup question d'information, que ce soit ici ou dans les pays du Sud. Bruno Spire explique que AIDES a mis en place une expérience concluante, la formation d'élèves-relais dans un lycée de Marseille. *« Ils avaient une salle a eux et pouvaient diffuser de l'information, on leur fournissait le matériel. Ils utilisaient leur langage à eux, le contact était bon. Mais l'expérience n'a pas été poursuivie. »* Dans le public, une femme témoigne de la situation au Maroc, et notamment à Marrakech. *« L'information passe très mal, pour le gouvernement c'est un sujet tabou. En plus, de très nombreuses femmes sont illettrées, pour elles il n'y a que le porte à porte qui puisse fonctionner, mais c'est difficile. »* Tout n'est pas perdu : *« c'est quand même au Maroc qu'il se passe le plus de choses, précise Bruno Spire. Il y a une association, présidée par une femme, qui fait un travail remarquable, elle a même poursuivi en justice le ministre de la Santé. »* Preuve que l'obstination et la combativité paient, que ce soit ici, là-bas, au niveau du militantisme de terrain ou de la pression exercée sur les organisations internationales. Quant à ceux qui n'ont pas pu assister aux deux heures de débat, ils pourront se rattraper le mois prochain : le service jeunesse a tout filmé et produira une cassette VHS qui sera disponible au 19 rue Borély.

Un débat public pour s'informer : les firmes pharmaceutiques veulent-elles vraiment que le sida disparaisse ?
Photos : T. Rostang

LA COPIE D'UN MÉDICAMENT COÛTE DIX FOIS MOINS CHER

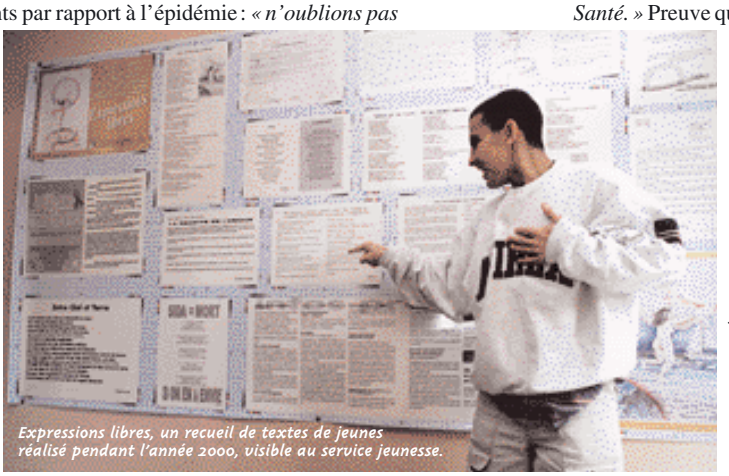

Expressions libres, un recueil de textes de jeunes réalisé pendant l'année 2000, visible au service jeunesse.

Bruno Colombari

Les nouveautés ont eu du succès en décembre dernier: le trampoline acrobatique, le dressage d'aigle et surtout la patinoire, qui a attiré 2 900 personnes en quatorze jours. On en redemande!

Un aigle sur les patins

Par ce glacial samedi d'avant Noël, les pigeons du cours ont eu chaud aux plumes. Pépita l'aigle des steppes et Paco la buse américaine les auraient bien déchiquetés d'un coup de bec meurtrier. Mais comme ce sont des volatiles de bonne compagnie, ils se sont contentés de planer majestueusement sur quelques dizaines de mètres au-dessus des badauds. Dressés par Jean-Philippe Roman (qui avait déjà stupéfait les Gardannais avec ses ours et ses loups), les oiseaux sont très demandés par la télévision et les plateaux de cinéma. Une semaine plus tôt, c'est l'acro bungee qui était de sortie. L'acro bungee, c'est le trampoline acrobatique. Un portique de cinq mètres soutenant quatre élastiques, un grand trampoline de trois mètres de diamètre, une sangle pour soutenir l'acrobate amateur et c'est parti. Chacun son tour, pas de bousculade, la seule consigne est d'enlever les chaussures avant de monter sur l'engin. Dommage tout de même que le cours n'ait pas été en partie fermé à la circulation, les animations et les voitures ne faisant pas toujours bon ménage. Devant la mairie, la fontaine aux jouets a fait recette: jeux de société, tricycles, circuits et jeux de construction s'entassent dans et devant la cabane, avant d'être redistribués aux associations caritatives.

Jean-Philippe Roman et l'aigle Pépita sur le Cours.
Photos: T. Rostang

C'est de l'acro bugee et ça décolle!

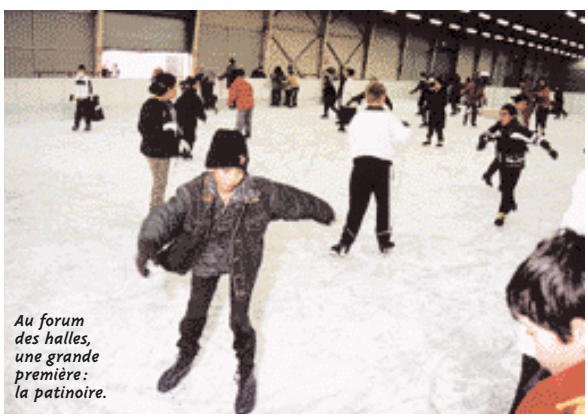

Au forum des halles, une grande première: la patinoire.

DES PIROUETTES À HAUTEUR DES PLATANES

Faire de l'escalade sur un phare ou du toboggan dans un château des mille et une nuits, voilà qui n'est pas banal. Sur l'esplanade Péri ou sur la place du marché à Biver, les enfants s'en sont donnés à cœur joie avec les structures gonflables remplies d'air sous pression. Là aussi, pas de chaussures autorisées. Frileux des pieds, s'abstenir ! Mais quand on s'amuse, on n'a jamais froid. Le froid, il était au Forum des Halles, transformé pour les vacances en patinoire de 450 mètres carrés. Vingt francs les deux heures de glisse, patins compris, ça ne valait pas la peine de s'en priver. De 150 par jour la première semaine, la fréquentation est passée à 250 en deuxième semaine, un créneau réservé aux 4-10 ans ayant été ajouté en fin de matinée pour satisfaire la demande. Et si les Gardannais ne sont pas tous des pros sur glace, ils n'ont pas boudé leur plaisir. 2900 d'entre eux ont chaussé les patins.

B.C.

A Biver, un mur d'escalade gonflable en forme de phare.

C'est le 11 décembre dernier que le Préfet de Région Yvon Ollivier et le député-maire de Gardanne ont signé la Charte pour l'environnement, la sixième dans les Bouches-du-Rhône. La procédure mise en route en avril 1999 arrive donc à son terme. Reste maintenant à mettre en place les 93 actions (dont certaines ont commencé) recensées dans le document.

Une signature qui engage

Signature officielle de la Charte avec le préfet Yvon Ollivier (au centre).

Photos : T. Rostang

C'est toujours quand on croit que les choses sont enfin réglées que surviennent des complications de dernière minute. C'est ainsi que le lundi 11 décembre, à moins d'une heure de la signature de la Charte, un coup de fil arrive de la sous-Préfecture : c'est la fiche action numéro 35 qui pose problème. Intitulée *"Vers la mise en place d'un centre de recherche sur les énergies propres"*, elle traduit concrètement une des promesses du gouvernement dans le cadre du contrat de plan État-Région. C'est tout de même trop s'avancer, selon les services de l'État qui exigent que le texte de la fiche soit modifié. On fait donc chauffer les fax et les photocopieurs pour arriver à une version acceptable : la fiche, dont le contenu est identique, s'intitule désormais *"Étude en vue de la mise en place d'un centre de recherche sur les énergies propres"*. Et peu avant 16h, la Charte est enfin signée. Dans son discours, le Préfet revient sur ce point : *« Ce centre de recherche a eu un peu de mal à démarrer, mais les choses évoluent, des réunions ont eu lieu pour faire avancer le projet. La Charte pour l'environnement doit pouvoir concilier le développement économique et la qualité de vie dans les années à venir. C'est tout particulièrement important dans une ville industrielle comme Gardanne, et on en prend le chemin. »* De son côté, le maire souligne les efforts engagés à Gardanne en matière d'environnement, en citant deux exemples :

CONCILIER L'ÉCONOMIE ET LE CADRE DE VIE

« la chaudière à lit fluidisé circulant de la centrale thermique : il faudrait exporter ces technologies-là dans les pays en voie de développement, plutôt que d'acheter des droits à polluer. Plus près de nous, il existe des débouchés pour les résidus industriels comme les boues rouges de Pechiney. Elles pourraient servir à combler les galeries souterraines de Roquevaire, par exemple. » Quelques heures avant la signature, une demi-douzaine de journalistes (*L'Usine nouvelle, La Tribune, TPBM, la Provence, la Marseillaise*) avait été invitée à constater les opérations de pointe qui existent déjà dans la commune : le plan d'eau de Fontvenelle alimenté par les eaux d'exhaure de la mine, la toute nouvelle station de dépollution des eaux usées et enfin le site de la Malespine, qui combine une centre d'apport volontaire, c'est-à-dire la déchetterie, et un centre d'enfouissement technique (ce que l'on appelait avant décharge contrôlée).

Le centre d'apport volontaire de la Malespine : une déchetterie efficace qui réduit le tonnage d'ordures mis en décharge.

Concrètement, qu'est-ce qui été signé entre la Ville et l'État, ce 11 décembre ? D'après le préambule, il s'agit *« d'un label reconnaissant tout à la fois la qualité des démarches déjà*

menées et l'importance de l'effort consenti par la Commune. » C'est un document qui engage la Ville jusqu'en 2007, que ce soit en terme de financements (même si la Charte permet de récupérer des aides non négligeables) ou de participation à des réseaux d'échanges avec le ministère de l'Environnement et d'autres villes signataires.

Visite du plan d'eau avec la presse, le 11 décembre.

93 projets jusqu'en 2007

L'État, pour sa part, s'engage à apporter une aide financière et technique, une aide qui viendra *« renforcer l'action de la Commune en reconnaissant les compétences des acteurs municipaux.* » Des actions de la Charte devront être intégrées au Contrat de Plan État-Région dans le cadre des orientations favorables au développement durable. Chaque année, une évaluation des actions menées sera présentée par la Commune au Préfet et à la Direction Régionale de l'Environnement. Elle proposera, au vu de ce bilan, les actions à mener durant l'année suivante.

Ces actions, quelles sont-elles ? Impossible de les détailler ici, ce serait trop long (le document est d'ailleurs consultable à la Médiathèque). Il y en a près d'une centaine, des cahiers gardannais de l'environnement (n°1) à la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie (n°93). On trouve aussi, par exemple, une réflexion préalable à la mise en place de jardins pédagogiques (n°16), la gestion des déchets et propreté des marchés en ville (n°23), la création d'un groupe de travail sur l'avenir de l'agriculture gardannaise (n°43), la politique d'enfouissement des réseaux aériens en zone urbaine (n°59) ou une campagne de sensibilisation pour la limitation du bruit en ville (n°78). Chaque action s'inscrit dans une volonté (il y en a 25) et dans un grand axe : une citoyenneté de l'environnement, une commune à la pointe du développement économique durable, un territoire et des richesses naturelles valorisées et préservées, et enfin, un cadre de vie urbain convivial et de qualité. Et chaque action est tout particulièrement détaillée (voir exemple ci-contre, avec la fiche n°50) : on y explique le contexte dans lequel elle se situe, les objectifs et le déroulement, l'échéancier, le montant indicatif, les services municipaux impliqués, les partenaires techniques et financiers, et enfin une évaluation quantitative. Le service communication est directement cité dans 17 actions et rendra bien entendu compte des 76 autres. Autant dire que dans les années à venir, nous aurons largement l'occasion de revenir sur cette Charte. Le 11 décembre était donc bien un début, et non pas un aboutissement.

Bruno Colombari

A QUOI RESSEMBLE UNE FICHE ACTION ?

N°50 : sensiblisation des Gardannais au respect de la qualité des espaces naturels

Contexte de l'action : Les Gardannais sont attachés à la qualité des espaces naturels et déplorent fortement la présence de décharges illégales. Par ailleurs, la pratique sauvage d'engins motorisés en espaces forestiers entraîne des nuisances pour les riverains et pour les autres usagers, et des dégradations des milieux.

Objectifs et déroulement de l'action : Des campagnes de sensibilisation seront lancées contre les dépôts sauvages en forêt, informant sur les risques de verbalisation et au contraire sur les possibilités d'évacuation des déchets ; sur les risques d'incendie, la réglementation à suivre et les précautions à prendre.

Les habitants et les différents organismes ou associations intervenant en forêt seront invités à signaler tout dépôt sauvage pour qu'une intervention rapide des services permette son élimination et évite sa prolifération.

Ces campagnes s'accompagneront d'un renforcement de la lutte contre les usages illégaux de l'espace (engins motorisés à 2 ou 4 roues, etc.) : répression, concertation avec les associations représentatives quand elles existent, pour rappeler les règles à suivre et leurs justifications.

Échéancier : à partir de 2002

Montant indicatif : 50 000 F/an

Services municipaux compétents :
Chef de file : service environnement et espaces verts. Partenaires : police municipale, service communication.

Partenaires techniques : ONF, sapeurs pompiers, associations d'usagers.

Partenaires financiers : conseil régional.

Indicateurs de suivi ou données à quantifier : nombre de procès verbaux ou d'avertissements délivrés.

Organisée pour la première fois à la Médiathèque, la fête du livre aura mis en avant la diversité des animations culturelles, au détriment peut-être du livre lui-même. En tout cas, l'auditorium n'a pas désempli.

Un dimanche à la Médiathèque

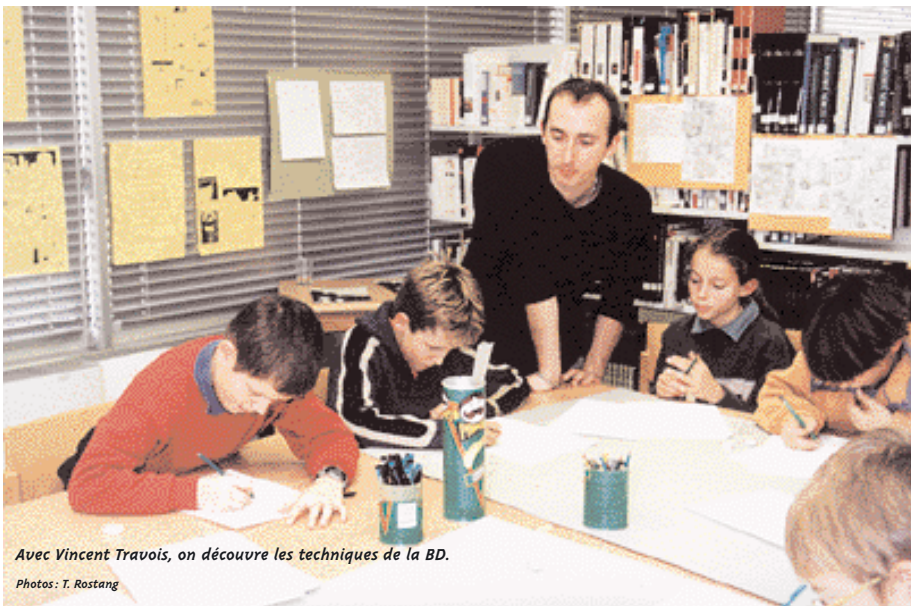

Avec Vincent Travois, on découvre les techniques de la BD.

Photos : T. Rostang

Malgré sa taille plus que respectable, le bâtiment au toit en forme d'aile d'avion semble parfois trop étroit. Surtout quand il est ouvert au public tout un dimanche... Preuve que même trois semaines avant Noël, les Gardannais ne se jettent pas comme des morts de faim sur les caddies des supermarchés. Il faut dire que la programmation est des plus alléchantes : un spectacle pour enfants, un concert, des ateliers dans touts les coins et un espace livres où l'on peut faire provision pour l'hiver. Les grands hésitent entre *l'Encyclopédie poétique raisonnée des herbes, L'enfant qui devint fou d'amour, la Truffe, deux façon de la préparer* ou encore *La cité du fada*. Les petits, eux, ont le choix entre *Cromignon, le gorille vandale, le garçon qui voulait absolument aller à l'école* ou *Zigomar n'aime pas les légumes*. Plus loin, l'illustrateur Olivier Blazy et le scénariste Georges Foveau dédicacent *Mystères chinois au panier* : en dix minutes, vous avez votre dessin et quelques lignes personnalisées. Les accros de BD s'initient au huitième art en compagnie de Vincent Travois : *« la question à ses poser, c'est combien veut-on faire de cases ? On peut aller d'une bande, comme Garfield, à une page entière. »* Les bricoleurs s'exercent à la fabrication de papier avec Monique Touzladjian ou aux Origami. Quant aux tout petits, ils boivent les gestes et les paroles du spectacle *Cocotte-poussins*, par le théâtre du Guilledoux. Dans la section jeunesse, l'illustratrice Sylvie Berger fait découvrir aux habitués du lieu perchés sur des petites chaises tout ce qu'on peut tirer d'une tache d'encre noire : *« tu en fais une et tu imagines ce que ça peut bien être : un monstre, un extraterrestre, un animal... »* La journée se termine poétiquement avec les *Parolades* de Christian Gorelli, accompagné en musique par Raymond Boni et son fils Bastien : *« nous sommes dans la soute d'un grand navire dans lequel nous serions des passagers clandestins... La Méditerranée est comme un œil ouvert sur le monde... »*

COMBIEN DE CASES DANS UNE PAGE DE BD ?

Cocotte poussins : le dilemne de la poule et de l'œuf.

Des centaines de livres pour enfants : autant d'idéesde cadeaux avant Noël.

B.C.

VÉHICULES

Vds Ford **Scorpio** mod 88, ABS, 2 L, ct ok, 8 000 Frs Tél. 04 42 58 07 87

Vds cyclo **103 RCX** rouge/noir + pot kenji + amortisseur à gaz, bon état an 98, 3 500 Frs Tél. 04 42 51 39 87

Vds **caravane burstner,** 5 places, TTE équipée, salle de bain, wc chimique TBE 15 000 Frs Tél. 06 13 22 31 60

Vds Ford **Sierra 2,3 diesel,** an 89, 15 000 Frs Tél. 06 13 75 09 75

Vds **roues en alu** avec pneus BE + roue de secours avec pneu 195/55/15 Peugeot, Renault, opel, 2 500 Frs Tél. 04 42 51 50 91

Vds **306 XRDT** an 94, 136 000 km, ct ok, 35 000 Frs Tél. 04 42 65 95 98 (le soir)

Vds Volkswagen **passat 1,6** l cft, an 98, 72 000 Frs Tél. 06 71 61 71 91

Vds GMC lot **7 extracteurs d'artillerie** 1944, 25 000 Frs Tél. 04 42 58 02 11 (ap 20h)

Vds **Honda 125** cm 08/93, TBE 11500 km top-case 10 KF Tél. 04 42 27 22 99 (A.M)

Vds **205 GTI 1,6** BE 15 000 Frs à déb Tél. 04 42 58 03 19 (HB) ou 06 83 55 39 50

Vds scooter **piaggio 125 LX4** gris métal 8000 km, top-case + alarme + 2 casques + antivol, 15 000 Frs Tél. 04 42 51 57 54 (HR)

Vds moto **suzuki 600 djebel** +tc, an 90, 10 000 Frs à déb Tél. 04 42 51 13 62 (ap 19h)

Vds **2 roues cloutées** pneu neuf 155 R 13, 250 Frs + ciby super star 3900 hp-ef état neuf 1 000 Frs Tél. 06 13 59 72 36

Vds **2 pneus neige** Michelin 135 r 13, 250 Frs les deux Tél. 04 42 65 86 88

Vds Ford **Escort 1,8 D,** an 06/93, 163250 km garantis, 1ère main,dir asst, radio k7, attelage carav, TBE ct ok 25 000 Frs à déb Tél. 04 42 58 45 52

OFFRES DE SERVICES

JF sérieuse cherche **heures de ménage** sur Gardanne et alentour Tél. 04 42 58 03 05

Dame 35 ans cherche **heures de ménage,** repassage ou garde enfts très sérieuse Tél. 06 88 53 13 85

Dame sérieuse réf. possédant véhicule, cherche **heures de ménage,** G. enfts, ou repassage Tél. 04 42 51 51 17 (le soir)

Dame sur Gardanne ferait **heures de repassage** 60 Frs/h, garderait enfts les nuits chez elle 100 Frs la nuit Tél. 06 72 19 27 29

Etudiante sérieuse **cherche du travail libre** le mardi, vendredi à partir de 15h, le mercredi à 13h, le week end toute la journée Tél. 04 42 51 36 05 ou 06 89 46 82 11

Etudiante de 2ème année en lettre donnerait **cour de français,** italien, espagnol, histoire, (niveau collège), français, lettres niveau lycée, 60 Frs/h Tél. 06 89 82 13 77 ou 04 42 51 41 09

Jf sérieuse exp **garde enfts** à votre domicile semaine,week end,soir+ fait heures de ménage Tél. 06 64 13 34 12 ou 04 42 51 24 39

Dame sérieuse cherche **heures de ménage ou** garde enfants ou personnes âgées et repassage Tél. 04 42 58 34 64

Assistante maternelle agrée **garde enfts** de 0 à 6 ans dans villa, ainsi que vacances scolaires Tél. 04 42 51 04 11

JF BEP carrière sanitaires et sociales + CAP petite enfance **garde enfts** pour le jour de l'an et week-end Tél. 06 19 90 38 65

Dame 53 ans, libre de suite, cherche **gardiennage villa,** copropriété ou Conciergerie, expériences et sérieuses réf. Tél. 06 84 49 14 13

Dame cherche à faire quelques **heures de ménage** sur Gardanne et alentours Tél. 04 42 58 18 68

LOGEMENT

Bail tous commerces à céder sur Biver, bon emplacement, local de 20 m2 Tél. 04 42 65 95 30

Enseignante cherche **T3** sur Gardanne, agence s'abstenir Tél. 04 42 51 13 45 (ap 18h30)

Cherche à acheter sur Gardanne **T2 ou T3** de 60 à 70 m2, faire offre Tél. 04 96 14 01 87

Partagerais local avec prof libérale cabinet plein ctre Gardanne Tel.04 42 51 31 34

Achète T3 ou T4 au **centre ville** 1er étage ou rez de chaussée Tél. 04 42 51 09 24

Vds **appartement T3** dans rés sur Gardanne, vue Sainte Victoire, cuisine équipée, cave, 3ème étage Tél. 04 42 51 39 88 (ap 20h)

Cherche **terrain à bâtir** de 300 à 500 m2 sur Gardanne ou alentours Tél. 04 42 65 86 85

Cherche à louer sur Gardanne **villa T4/T5** avec petit jardinet et/ou terrasse faire offre Tél. 04 42 51 09 07 (HR)

Couple sérieux à la retraite cherche à **louer T2** en dessous de villa ou rez de chaussé avec si possible petit jardin ou terrasse Tél. 04 42 72 90 71 (demander Mme Vitali)

Vds maison 100 m2/400 clos cuis equip 3 ch+1 bur, 1 sdb 2 sd'e 2 wc terrasse barbecue pisc 1,1 MF 06 87 31 85 41

DIVERS

Vds **petite bureau** écolier enfant 3/5 ans en pin 100 F et petite armoire basse en pin 200 F Tél. 04 42 58 02 65 (soir)

Vds **poêle à pétrole** BRAVO 2800 W valeur 1 400 Frs cédé 800 Frs + table chevet rustique 100 Frs + livres Jack London 100 Frs les 6 Tél. 06 70 21 24 48

Vds **salon en cuir** marron + living en chêne + vitrine Tél. 04 42 65 99 13

Vds **6 portes ancienne** d'intérieur Tél. 04 42 51 51 91

Vds **blouson Scott** neuf, taille XL valeur 800 Frs cédé 450 Frs Tél. 04 42 02 20 20 (dem AA)

Vds **téléviseur SONY** triniton couleur, 36 cm, 1 500 Frs Tél. 04 42 58 41 17

Cherche à acheter **poussette double** pour assistante maternelle, faire offre Tél. 04 42 51 10 73

Vds **tout pour BB,** lit, transat, trotteur, stérilisateur etc à prix intéressants Tél. 04 42 58 47 39

Vds **porte-fenêtre,** 2 vantaux en bois, double vitrage avec clé, largeur 120, hauteur 220, BE, 800 Frs Tél. 04 42 51 04 18

Cherche **enseignants pour dons** de timbres de collection à leurs élèves Tél. 04 42 65 94 81

Vds **chiots,** cocker, spanial, tatoués, vaccinés, couleur fauve + combi ski femme t.42 verte+ gants Tel. 06 62 02 68 69 ou 06 88 87 32 38

Vds **6 convecteurs +** 2 radiants TBE Tel.06 73 23 38 34

Vds **chaîne or** pour homme 1 500 Frs + livres BEP CSS/CAP pte enfance + livres anglais 50 Frs l'un Tél. 04 42 51 24 39 ou 06 64 13 34 12

Willy, bichon maltais mâle **cherche femelle** de même race pour février Tel. 04 42 65 85 34 (apr 9 h) ou 04 42 65 86 21 (apr de 21 h)

Perdue à Gardanne (Ft de Garach) **chatte** tat oreille CWM77 Récompense + trouvé chats à la rue François et à Mimet Tel.06 11 46 55 23 ou 04 42 65 80 47

Vds **collec de timbres** de France + diff albums pré-renseignés valeur 55 000 Frs vendu 25 000 Frs Tel.04 42 65 89 86

Vds **barbecue** de cheminée sur pied, jamais servi valeur 800 Frs (prix à débattre)Tel. 04 42 51 27 29 (soir)

Vds **cple canaris** bi-color bons reproducteurs 200 Frs Tel.04 42 51 37 25

Vds **s. à m. polyester** marqueté acajou (table + bahut) 600 Frs Tél.04 42 58 36 12

Vds **vélo appartement** TBE + rameur + encyclopédie complète + 15 cassettes enfts Tel. 04 42 51 17 93

Vds **2 accumulateurs** de chauffage + 3 convecteurs neuf Tel.04 42 58 02 76

Vds **super nintendo** + 2 manettes + 3 jeux 300 Frs Tel. 04 42 51 25 42

Vds **lit merisier** 1 pers + matelas et sommier neuf le tout 800 Frs Tel. 04 42 58 34 64

Vds **vélo appartement** état neuf 200 Frs Tél. 04 42 51 17 93

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°148

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Gilbert DULAC ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Crédit Photos : Thierry ROSTANG ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01

site : www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

MESMOUDI Abderahman, VITSE Nicolas, DETEZ Fabien, KOENIG Damien, KOENIG Mathieu, CHARPENTIER Teddy, MASSON Adrianna, CARPANZANO Carla, VILLAIN Léa, COURDURIER Gautier, POULIN Anthony, BATTISTA Fanny, TEISSEIRE Steffer, BLANC Matteo, CORTES Manuel, SOLTANI Lila, COHEN Hana, GALVEZ Camille, REGIS Léo, CORRADINO Romain

Rectification SCHIFANO Lorena au lieu de Louna

DÉCÈS

FOSSATI Mattéo, BLANC Suzanne épse GIRARD, KAUFFMANN René, GLANDIER Bernard, FESTINO Marie, MUSZYNSKI Alfred, SEGALOU Joseph, ANTONETTI Catherine, TRIOLO Sylvestre, LAFARGE Pierre, BECCARIA Robert

Jeannot le mineur

JEANNOT MANGIAVILLANO, 68 ANS. Né à Biver le 14 mai 1932 au 117 quartier de la Presqu'île, il est un roman, une légende à lui tout seul. Avec d'autres mineurs retraités comme lui, Jeannot a fait l'histoire de la cité minière. Il fait partie de la mémoire vivante de cette terre de labeur et de lutte. Ses parents étaient siciliens. *« Ils sont arrivés à Marseille en 1911 à l'occasion de leur voyage de noces qu'ils effectuaient entre Tunis et la cité phocéenne. Mon père a fait un minot par lettre de notre nom, car nous étions six sœurs et sept frères. Il travaillait déjà à la mine quand je suis né »* se souvient avec respect et émotion Jeannot qui fut aussi pendant vingt cinq ans dirigeant de Biver Sports, club dont les Biverois sont fiers.

Après avoir exercé plusieurs petits boulots, Jeannot franchit le pas et descend à la mine à l'âge de 18 ans. Nous sommes en 1950. Il y restera jusqu'en 1982, année de son départ à la retraite. Soit trente-deux ans, toute une vie de souffrances et d'avancées sociales à force de grèves et de négociations. *« Je ne gagnais pas assez ma vie. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de suivre la voie de mon père. On apprenait le métier avec nos parents. A Biver, il y avait une bonne ambiance. Chaque communauté avait son quartier. Les Siciliens, les Polonais, les Arméniens...cohabitaient sans problème. Je regrette cette époque. Tous les enfants se retrouvaient pour jouer et faire la fête. On respectait nos vieux et il y avait une bonne mentalité. Aujourd'hui, le quart d'heure de morale que nous avions à l'école communale manque aux enfants. »*

A la mine, Jeannot fut encageur au roulage pendant vingt ans au Puits Gérard à Mimet, puis à Meyreuil, il s'occupait du couloir roulant. *« Je faisais équipe avec les électromécaniciens. Les femmes travaillaient aussi le charbon. Il y avait les trieuses avec nous »* précise-t-il. Militant de la CGT et membre du Parti Communiste Français, Jeannot se rappelle des grandes grèves des mineurs. *« La plus belle fut celle de 1948. Tous les mineurs étaient unis. Il n'y avait pas encore de divisions syndicales comme maintenant. »* Mais, la mine c'est aussi des drames et des accidents mortels. *« En mars 1969, il y eut six morts. Un avancement s'était effondré. »*

Lorsqu'on évoque avec Jeannot, la fermeture programmée de la mine pour 2005, la colère monte en lui. *« Cette mine est vitale pour tout le Bassin minier. Il y a encore au fond pour au moins cent ans de charbon ! C'est un véritable crime que de la condamner. Nous devons nous battre pour que les houillères ne ferment pas. Les conséquences seraient désastreuses aussi pour la sous-traitance. Ce serait un véritable coup dur pour toute la Provence de faire de notre région le bronze-cul de l'Europe. La mine et les mineurs, conclut Jeannot, méritent plus de respect et de considération. Alors, défendons les tous ensemble. »*

Gilbert Dulac